



Les Avenières Veyrins Thuellin (partie Thuellin)
Montcarra
Moras
Saint Chef
Saint Hilaire de Brens
Saint Marcel Bel Accueil
Saint Sorlin de Morestel
Salagnon
Sermérieu
Soleymieu
Trept
Vasselín
Vénérieu
Vézeronce-Curtin
Vignieu
Cessieu (Partie haute)
La Chapelle de la Tour (partie haute)
Dolomieu
Faverges de la Tour
Rochetoirin (partie haute)
Saint Jean de Soudain (partie haute)
La Tour du Pin (partie haute)
Ruy-Montceau (Montceau)

Chers abonné(e)s,

Vous avez tous reçu une facture début juillet (suite à la relève des compteurs) qui régularise votre consommation d'eau pour la période **du 2^e semestre 2023 au 1^{er} semestre 2024**.

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le prix de l'eau qui peut vous sembler élevé

Voici quelques informations, que nous avons souhaitées les plus complètes possibles, pour vous éclairer sur le prix de l'eau potable.

En France, l'eau en elle-même est gratuite, mais les coûts associés à son captage, son traitement, sa distribution et son assainissement sont importants :

- Il faut la pomper du puits vers plusieurs réservoirs
- La traiter,
- Surveiller (analyses),
- Détecter, tracer et réparer les fuites d'eau
- Transporter,
- Distribuer aux abonnés
- Puis une fois utilisée : la collecter, la traiter, la rejeter dans le milieu naturel sans risque de pollution.

Il faut également concevoir les interconnexions de ressources et réseaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable de tous les territoires, et permettre le secours à un autre syndicat des eaux en cas de pénurie ou pollution accidentelle.

Les coûts générés par ces opérations sont de différentes natures : Infrastructures, énergétiques, liés à la géographie et la démographie du territoire, et auxquels s'ajoutent diverses taxes reversées.

L'eau est un produit local contrairement aux autres énergies que sont le gaz et l'électricité dont vous ne connaissez jamais la provenance.

Elle a donc en toute logique un prix local qui n'est pas le même selon les territoires et les moyens mis en œuvre pour la capter et la distribuer.

Il existe un principe fondamental en France : **l'eau paie l'eau**, ce qui signifie que les coûts de l'eau potable et de l'assainissement sont pris en charge par les utilisateurs de l'eau potable.

232 Rue du Stade
38890 MONTCARRA



04 74 92 40 28



contact@sepecc.fr



<https://www.syndicat-eaux-catalan.fr/>



D'autre part, il est interdit de faire des bénéfices sur l'exploitation de l'eau, sauf à justifier d'un investissement pour entretenir le réseau.

Les impôts locaux ne paient pas l'eau. Les Agences de l'Eau et les Départements ont longtemps subventionné les travaux d'entretien du réseau d'eau, jusqu'à 80 % de subventions il y a une dizaine d'années. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les travaux de renouvellement ne sont plus subventionnés qu'à hauteur de 30 %, ou 50 % dans le meilleur des cas.

À elles seules, les recettes d'un syndicat des eaux doivent pouvoir tout financer : l'eau potable, l'assainissement et les investissements nécessaires à l'entretien du réseau.

Selon le territoire source :

- Selon la démographie rurale ou urbaine (duquel dépend directement le nombre d'abonnés)
- selon sa superficie
- selon les ressources présentes leur disponibilité et leur qualité
- selon les contraintes de pompages

Le coût n'est ni égal ni répercuté dans la même proportion pour chaque syndicat. Il est fonction de toutes les singularités de chacun comme expliqué ci-dessus.

Bien sûr, les infrastructures nécessaires pour fournir de l'eau potable (canalisations, puits, réservoirs, châteaux d'eau, stations d'épurations, ...) doivent être construites et entretenues. Or le réseau vieillit et s'abîme ; 60% des canalisations ont été installées dans les années 70, il y a plus de 50 ans. Ces coûts sont inévitablement répercutés sur la facture d'eau.

Pourtant, qu'on le veuille ou non, le prix de l'eau va nécessairement encore augmenter, partout sur le territoire français, dans les prochains mois et les prochaines années.

Même pour les syndicats les plus vertueux, qui ont déjà fait le choix d'augmenter leurs tarifs pour permettre de financer les travaux de renouvellement du réseau de distribution aux fils des années, la situation est difficile. Augmenter le prix de l'eau restera une décision douloureuse à prendre certes mais absolument nécessaire pour garantir dans l'avenir la qualité, la quantité et l'accès à tous de l'eau potable.

232 Rue du Stade
38890 MONTCARRA



04 74 92 40 28



contact@sepecc.fr



<https://www.syndicat-eaux-catelan.fr/>

